

Date de dépôt : 6 juillet 2015

Pétition

pour une commission d'enquête à l'encontre de l'Office du logement de Genève

Mesdames et
Messieurs les députés,

Je remets cette pétition avec mon unique signature, pour que le Grand Conseil puisse se pencher sur les activités de l'Office du logement à Genève. J'ai déjà, il va de soi, averti le Conseiller d'Etat en charge de ce département, M. Hodgers, pour qu'il puisse remédier à plusieurs problèmes que je lui ai remis. Au lieu, malheureusement, mais sans aucune surprise, ce dernier, et ce, à 2 reprises, a préféré me dire assez sèchement, que dans son administration, qu'il gère, tout était parfaitement en ordre, et que les accusations que je portais à l'encontre de ses « protégés » étaient sans fondement.

Et c'est donc pourquoi, je remets à votre Grand Conseil, ma modeste pétition afin de pouvoir faire toute la lumière dans son département.

En fait, ma motivation est due à plusieurs facteurs y compris me concernant.

Depuis quelques années, je cherche à déménager, mais vu mon statut social, cela m'est impossible, sauf par le biais des Fondations de droit public, mais dont le fin mot revient toujours à l'Office cantonal de droit du logement.

Cela a commencé par un problème de voisinage, et dont je n'ai appris que tout à la fin, après avoir subi des nuisances hors norme, que j'ai même remis en vidéo à la régie et qui faisait suivre ensuite plus haut, aux Fondations de droit public, qu'il y avait d'installé un sous-locataire depuis plus de 10 ans, venant apparemment du Valais. Aussi j'ai pu remarquer à quel point la régie ainsi que les Fondations me faisaient croire que j'avais en fait affaire à un vrai locataire et m'envoyaient des lettres de conciliation avec ce faux locataire, ce qui est évidemment inutile. D'ailleurs cela s'est arrêté lorsque j'ai appris par un voisin installé depuis très longtemps que ce n'était en fait pas le locataire,

mais un parfait inconnu. Pour « l'anecdote », cela s'étant très mal fini pour ce sous-locataire avec nez fracturé, etc., sans aucune intervention de la police ! Ce qui m'interpelle toujours.

Depuis, j'ai appris encore que rien que dans mon quartier (bien mal habité, même plus que « la Pelotière » à Versoix, vu que de bouche à oreille, j'ai appris que certains locataires ont été virés de cette cité ci-dessus pour s'installer au vieux moulin), la régie Naef acceptait des sous-locations ! Ce qui est évidemment interdit surtout venant d'institutions de droit public, mais ce qui ne m'étonne guère avec tout ce que j'ai subi il y a plus de 2 ans, et qui a nui à ma santé, et prouvé médicalement par la clinique du sommeil.

C'est pourquoi je demande à votre Grand Conseil d'envoyer un enquêteur indépendant pour pouvoir faire absolument toute la lumière sur certaines pratiques qui ont forcément eu l'aval de l'Office du logement, car j'ai aussi pu remarquer que les informations circulaient très bien et étaient à chaque fois remontées jusqu'en haut de la hiérarchie !

A ce sujet, je m'indigne aussi devant les pratiques honteuses de ces fonctionnaires. Je connais des proches qui ont dû menacer (alors qu'il ne leur restait plus que quelques jours avant de se retrouver à la rue, parce que des biens immobiliers ont été vendus de préférence à l'association à but, heum ! Non lucratif de « coin de Terre ») alors que les Fondations immobilières de droit public leurs expliquaient, qu'il y avait soi-disant une telle quantité de demandes qu'ils ne pouvaient rien faire pour eux, finalement comme par magie, et c'est là vraiment que l'on sait à quel point ces fonctionnaires-là se moquent de nous, l'intervention d'un maire ayant immédiatement débloqué leur situation y compris pour 2 bébés qui dormaient dans un salon de coiffure tenu par la maman et ce depuis plusieurs semaines.

Par ailleurs, je m'interroge encore sur d'autres rumeurs de la part d'indépendants, travailleurs du bâtiment qui ont rencontré de « gros propriétaires » bien implantés dans les milieux immobiliers et qui pour ne pas être payés pour leurs travaux, étaient accueillis par des "gardes du corps » lourdement armés. D'autres rumeurs, dans ce bien lugubre secteur, faisant état de « mise à feu » de certains appartements par des ...propriétaires afin de récolter les subsides des assurances.

Bref, pourquoi vous parlez de ceci, me diriez-vous ? Justement, l'immeuble ou plutôt le taudis où je vis, et dont l'insalubrité est aujourd'hui devant les tribunaux de Genève à l'encontre des Fondations immobilières de droit public dont ces derniers connaissant parfaitement les dangers de certains de leurs appartements (aujourd'hui, cela me valant de la part de l'Office du logement des mesures de rétorsions, notamment pécuniaires) usent et abusent

de leurs positions : il y a environ 35 ans, l'immeuble fut noirci durant plusieurs années par les flammes de la scierie voisine. La façade fut repeinte uniquement, d'après mes informations, grâce à l'assurance ménage d'un locataire qui par accident bouta le feu à son appartement. Evidemment, je n'accuse pas, en tout cas dans ce fait là, les hauts fonctionnaires d'y avoir mis le feu, mais à l'instar de certains propriétaires de spéculer comme eux et ce de la pire manière au détriment de la santé de leurs locataires, mais surtout d'y mettre, aussi, comme je l'ai expliqué plus haut, à la rue des gens de classe moyenne, ou alors de les chasser hors du canton, des confédérés qui ne souhaiteraient finalement que vivre dans leur pays, tout simplement.

D'ailleurs, dans toutes ces sous-locations incontrôlables, y compris aux Fondations immobilières de droit public, il ne faudra pas s'étonner qu'un jour, l'insécurité pourra poser des problèmes encore pires qu'aujourd'hui tout en devenant tout aussi incontrôlable.

Mais là, évidemment n'est pas le sujet. Et justement pour en revenir à ma demande d'une enquête indépendante auprès de l'Office du logement, qui de mon humble avis, joue au Monopoly avec ses locataires, aujourd'hui je peux simplement constater et preuves à l'appui, que ce soit pour les prix du chauffage ou encore pour ma part, un avis de surtaxe inventé de toutes pièces, ou encore bizarrement une augmentation de loyer qui ne figure pas dans les fichiers de l'ASLOCA, me font penser qu'aujourd'hui encore, il s'y passe dans les locaux de la rue du Stand des choses absolument anormales.

D'ailleurs, simplement pour vous signifier à votre Grand Conseil, et c'est aussi pourquoi je lance cette modeste pétition, qui je le sais déjà finira comme mon ancienne pétition P 1352 A, si je ne me trompe aux oubliettes malgré une acceptation à l'unanimité, alors que j'alertais déjà en l'an 2001 que l'Office du logement dysfonctionnait et des plans de quartiers étaient frauduleusement non respectés par cet office avec j'imagine toujours les mêmes fonctionnaires qui ensuite engagea immédiatement une société privée de contrôle du stationnement pour y faire ouvertement du racket dont j'ai encore les articles de presse, bref comme je vous le soumetts encore à nouveau, aujourd'hui, dont certains proches subissent de plein fouet des méthodes dignes de la mafia, (et j'assume pleinement mes propos devant vos « tribunaux » du Grand Conseil) de la part donc de ces honteux fonctionnaires, même si M. Hodgers veut que je modère mes propos, il n'en sera rien, car j'ai suffisamment de preuves personnelles qui normalement, dans un Etat de droit normal, devraient suffire à changer certaines pratiques, et bien, c'est pourquoi je réclame à nouveau une enquête indépendante à l'encontre de l'Office du logement qui met à genou, certains de leurs propres contribuables ! Aussi simple que cela, à défaut de pouvoir changer les choses,

je sais déjà qu'en cas de remise aux oubliettes, cette pétition aura au moins le mérite d'exister ... dans la continuité et que celle-ci, heureusement, survivra à mon funeste destin, tragique ou non.

En vous remerciant encore pour votre intérêt pour ces quelques lignes véridiques, malheureusement pour ceux qui ont encore certaines valeurs et qui croient à notre Etat de droit, je vous présente, Mesdames et Messieurs les députés, mes sincères salutations.

N.B. 1 signature
M. Steve Blaser
8, rue du Vieux Moulin
1290 Versoix